

Délibération n°2019-02-29

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.1.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	63
Pouvoirs	18
Votants	81

L'an deux mille dix-neuf, le 15 avril à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 5 avril 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Joël Pradel est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Michel Pesteil	Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras
Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot	Robert Bredèche	à	Pierre Chevalier
Pierre Coutaud	à	Philippe Brugère	Sandra Delibit	à	Tony Cornelissen
Daniel Escurat	à	Alain Fonfrede	Guy Faugeron	à	Michel Lacrocq
Baptiste Galland	à	Daniel Mazière	Martine Leclerc	à	Gilles Chazal
Dominique Miermont	à	Francis Roques	Christiane Monteil	à	Jean-François Michon
Daniel Poigneau	à	Jean-Pierre Guitard	Marie-Hélène Pommier	à	Jean-Paul Bourre
Marc Ranvier	à	Jean Bilotta	François Ratelade	à	Marilou Padilla-Ratelade
Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère	Jérôme Valade	à	Jean Valade

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Jean-Pierre Bodeveix (Xavier Van de Wiel) ; Eric Bossaert (David Vidal) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Serge Guillaume (Joëlle Verbiguié) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Gérard Moratille (Nathalie Laurent).

- **Élus absents et non-représentés :**

Michèle Chastagner ; Eric Cheminade ; Nathalie Delcouderc-Juillard ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Bernard Maupomé ; Didier Pénéloux ; Serge Peyraud ; Sylvie Prabonneau ; Jean Robineaux ; Bernard Rouge ; Valérie Serrurier ; Nelly Simandoux ; Jean-Michel Taudin.

Création de supports de communication

Le président explique qu'à la suite des réunions d'équipe projet stratégie de communication et suite à l'expression de la nécessité de communiquer auprès de l'ensemble des habitants du territoire, il a été proposé de créer différents supports de communication.

a) Magazine communautaire

Caractéristiques :

- Format environ d'un A4 fermé – environ 24 pages ;
- Parution : 4 fois par an ;
- Tirage à 17 000 exemplaires.

Budget 2019 en TTC pour deux numéros :

Création maquette	900 €
Impression	11 420 €
Distribution	12 900 €
TOTAL	25 220 €

b) Plaquette de présentation

Caractéristiques :

- Format environ d'un A4 fermé sur 4 pages ;
- Tirage à 5 000 exemplaires.

Budget 2019 en TTC pour deux numéros :

Création maquette	600 €
Impression	600 €
TOTAL	1 200 €

c) Réseaux sociaux : investir Facebook

Utilisation de la page :

- 5 publications par semaine (en moyenne) ;
- Mettre en avant les actualités, les projets, les services en action au quotidien ;
- Mettre en ligne les événements communautaires ;
- Partager les événements et actualités d'autres pages du territoire (office de tourisme communautaire, associations, acteurs et médias locaux...).

Après en avoir délibéré favorablement à raison de 4 abstentions et 77 voix pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la création d'un magazine communautaire tel que présenté ci-dessus ;
- **APPROUVE** la création d'une plaquette de présentation telle que présentée ci-dessus ;
- **APPROUVE** la création d'une page Facebook telle que présentée ci-dessus ;

Délibération n°2019-02-29

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le



ID : 019-200066744-20190415-20190229-DE

- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

A la majorité	
Votants	81
Pour	77
Contre	0
Abstention	4

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 15 avril 2019

Le président,
Pierre Chevalier

